



Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD) du Saguenay-Lac-Saint-Jean

**Assemblée générale annuelle 2022
9 juin 2022 à 16h00**

Procès-verbal

Unité médialab – Alma

*52, rue Saint-Joseph
Alma, Qc G8B 5W1*

Rencontre virtuelle - ZOOM

*Numéro de la réunion : 813 3900 5763
<https://us02web.zoom.us/j/81339005763>*

Étaient présent(e)s :

Monique Laberge, individu

Émilie Lapointe, Eurêko!

Josée Vermette, Collectif de l'Anse-à-Pelletier

David Pagé, Zoo Sauvage de Saint-Félicien

Nicole Bilodeau, Chambre de commerce de Normandin

Marthe Kedjeyi, individu

Jenny Vandal, Contact Nature

Hélène Côté, individu

Martine Bergeron, Groupe multiconseil agricole Saguenay-Lac-Saint-Jean

Audrey Pelchat, Société de gestion environnementale

Marco Bondu, Organisme de bassin versant du Saguenay

Adrien Guibert-Barthez, individu

Tommy Tremblay, CREDD Saguenay-Lac-Saint-Jean (invité)

Claudine Tremblay, CREDD Saguenay-Lac-Saint-Jean (invitée)

Élizabeth Perron, CREDD Saguenay-Lac-Saint-Jean (invitée)

Marc Dufresne, Services Comptables BDGL (invité)

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Mme Monique Laberge souhaite la bienvenue à tous et présente M. Tommy Tremblay, directeur général. Mme Monique Laberge mentionne que le quorum a été atteint. Elle déclare l'assemblée générale annuelle (AGA) du Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD) ouverte à 16h 03.

2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Selon les règlements généraux, c'est Mme Monique Laberge qui doit agir à titre de présidente d'assemblée. On suggère Mme Claudine Tremblay pour agir en tant que secrétaire.

Résolution #AGA-220609-01

Il est proposé par Mme Josée Vermette

Appuyé par Mme Jenny Vandal

Et résolu unanimement :

QUE Mme Monique Laberge agisse à titre de présidente d'assemblée et Mme Claudine Tremblay en tant que secrétaire.

3. Lecture de l'avis de convocation

Mme Monique Laberge fait la lecture de l'avis de convocation envoyé aux membres du CREDD. Elle souligne que c'est la première fois depuis la COVID-19 que des membres peuvent participer en présentiel et ce, dans une nouvelle salle: le Médialab. Elle rappelle que les membres du conseil ayant un numéro de poste pair seront en élection en plus des poste # 12 et 13 qui sont vacants.

4. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

- 1- Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 2- Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
- 3- Lecture de l'avis de convocation
- 4- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 5- Lecture et acceptation du procès-verbal de l'AGA 2021
- 6- Mot de la présidente
- 7- Rapport financier 2021-2022
- 8- Rapport d'activités 2021-2022
- 9- Nomination d'un vérificateur financier
- 10- Plan d'action 2022-2023
- 11- Prévisions budgétaires 2022-2023
- 12- Élection des administrateurs

- 12.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
- 12.2 Ouverture des mises en candidature et élection
- 13-Varia
- 14- Levée de l'assemblée

Aucun point n'est ajouté au varia. Mme Monique Laberge demande que le point 7 soit traité au début afin de libérer M. Marc Dufresne, comptable des Services Comptables BDGL.

Résolution #AGA-220609-02
Il est proposé par M. Marco Bondu
Appuyé par Mme Jenny Vandal

Et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour de l'AGA 2022 soit adopté avec les modifications suggérées, tout en conservant le « varia » ouvert.

5. Lecture et acceptation du procès-verbal de l'AGA 2021

On suggère la suspension de la lecture du procès-verbal de l'AGA 2021.

Résolution #AGA-220609-03
Il est proposé par M. Adrien Guibert-Barthez
Appuyé par Mme Josée Vermette

Et résolu unanimement :

QUE la lecture du procès-verbal de l'AGA 2021 soit suspendue.

Il n'y a aucune question concernant le procès-verbal de l'AGA 2021.

Résolution # AGA-220609-04
Il est proposé par Mme Jenny Vandal
Appuyé par M. Adrien Guibert-Barthez

Et résolu unanimement :

QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2021 soit adopté tel quel.

6. Mot de la présidente

Mme Monique Laberge, présidente du CREDD, fait la lecture de son mot. Comme chaque année, elle est fière de présenter le bilan du CREDD. Elle décrit les principales activités de la dernière année et fait mention d'une multitude d'initiatives en mobilité et en conservation des écosystèmes. Elle rappelle que le CREDD croit que la réduction à la source et réemploi devraient être la priorité au Québec. Elle remercie les membres du conseil d'administration (CA) pour leur implication et M. Tommy Tremblay, directeur général ainsi que de toute son équipe pour le travail accompli.

7. Rapport financier 2021-2022

M. Marc Dufresne, comptable de la firme Services Comptables BDGL présente les états financiers du 31 mars 2022. Au cours de la présentation, les membres ont l'opportunité de poser certaines questions d'éclaircissement. Le résultat est un déficit de 18 757 \$ explicable notamment par certains projets qui ont été déficitaires ainsi que l'augmentation des frais administratifs particulièrement ceux reliés au télétravail.

On demande si on peut amortir un bien intangible tel qu'un site Internet et le comptable répond par l'affirmative.

8. Rapport d'activités 2021-2022

M. Tommy Tremblay présente les faits saillants du CREDD et les principaux projets réalisés en 2021-2022. Il mentionne que le maintien des ressources humaines est un enjeu comme dans la plupart des autres organisations. Selon M. Tommy Tremblay, plusieurs communications ont été faites afin de réagir aux projets régionaux. Il souligne notamment que la moitié des municipalités de la région sont membres du CREDD.

M. Tommy Tremblay poursuit avec la présentation du tableau de bord qui résume l'ensemble des activités de la dernière année en comparaison avec les précédentes.

9. Nomination d'un vérificateur financier

M. Tommy Tremblay mentionne que la firme Services Comptables BDGL a fait parvenir une offre de service le 4 mai 2022 pour réaliser la vérification des deux prochains exercices soient 3 000 \$ pour 2022-2023 et 3 100 \$ pour 2023-2024. Le tarif de la dernière année était de 2 900 \$ donc une augmentation de 100 \$ par année.

ATTENDU QUE les membres du CA ont mentionné leur satisfaction pour les services de M. Marc Dufresne et qu'ils recommandent aux membres de le nommer à nouveau ;

Résolution #220609-05

Il est proposé par Mme Josée Vermette

Appuyé par Mme Jenny Vandal

Et résolu unanimement :

Que M. Marc Dufresne, comptable chez Services comptables BDGL soit nommé vérificateur financier pour les deux prochains exercices financiers soient 2022-2023 et 2023-2024.

10. Plan d'action 2022-2023

M. Tommy Tremblay présente le plan d'action 2022-2023.

Il mentionne notamment que le nouveau site Internet permettra de faire connaître davantage le CREDD.

Les membres présents félicitent M. Tommy Tremblay pour son plan d'action et pour le déroulement du Forum sur la mobilité durable.

11. Prévisions budgétaires 2022-2023

M. Tommy Tremblay présente les prévisions budgétaires pour 2022-2023. Il précise que les sommes inscrites dans les revenus qui totalisent 844 410 \$ sont assurées par les partenaires. On prévoit un surplus d'environ 87 000 \$. Cependant, le manque de main-d'œuvre pourrait faire en sorte que certains projets puissent être retardés ou bien tout simplement annulés.

L'an prochain, on espère que le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques va réviser à la hausse l'entente de la subvention statutaire qui viendra à échéance au printemps 2023.

12. Élections des administrateurs

12.1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

M. Tommy Tremblay rappelle que l'on doit nommer dans un premier temps, un président et un secrétaire d'élection parmi les organisations membres présentes ou toute autre personne apte et suggérée par le conseil d'administration. Ceux-ci ne doivent pas faire partie des membres du conseil d'administration ou être candidats au conseil d'administration.

Résolution # AGA-220609-06

Il est proposé par Mme Marthe Kedjeyi

Appuyé par Mme Jenny Vandal

Et résolu unanimement :

QUE M. Tommy Tremblay soit nommé président d'élection et Mme Claudine Tremblay, secrétaire.

M. Tommy Tremblay ainsi que Mme Claudine Tremblay acceptent.

12.2. Ouverture des mises en candidature et élection

M. Tommy Tremblay souhaite la bienvenue aux électeurs et explique la procédure de nomination au conseil d'administration du CREDD. Il dresse une liste des administrateurs dont le mandat est terminé et ceux et celles dont le mandat se continue. Les postes dont le numéro est pair sont en élection ainsi que ceux qui sont vacants. M. Tommy Tremblay informe les membres qu'il a reçu les procurations de deux membres sortants qui réitèrent leur intérêt à demeurer en poste.

Il mentionne que les membres présents élisent, à la majorité simple, les administrateurs. La mise en candidature est faite par proposition verbale d'un membre, et ce, pour chacun des sièges. Le candidat doit alors indiquer s'il accepte ou non sa mise en nomination. Si un seul candidat est nommé à titre d'administrateur, il est proclamé élu par le président d'élection. S'il y a plus d'un candidat à un poste vacant, le vote se fait par scrutin secret pour chacun des sièges.

Siège no 2 – Secteur Environnement

Mme Émilie Lapointe, administratrice sortante

Mme Josée Vermette propose Mme Émilie Lapointe, représentante d'Eurêko! Il n'y a pas d'autre proposition. Mme Lapointe accepte sa nomination. Elle est proclamée élue.

Siège no 4 – Secteur Environnement

Mme Josée Vermette, administratrice sortante

Mme Monique Laberge propose Mme Josée Vermette, représentante du Collectif de l'Anse-à-Pelletier. Il n'y a pas d'autre proposition. Mme Vermette accepte sa nomination. Elle est proclamée élue.

Siège no 6 – Secteur Environnement

M. Marco Bondu, administrateur sortant

Mme Marthe Kedjeyi propose M. Marco Bondu, représentant de l'OBV du Saguenay. Il n'y a pas d'autre proposition. M. Bondu accepte sa nomination. Il est proclamé élu.

Siège no 8 – Autres secteurs

M. Adrien Guibert-Barthez, administrateur sortant

Mme Jenny Vandal propose M. Adrien Guibert-Barthez. Il n'y a pas d'autre proposition. M. Guibert-Barthez accepte sa nomination. Il est proclamé élu.

Siège no 10 – Autres secteurs

M. François Guillot, administrateur sortant

M. François Guillot est absent, mais il a fait parvenir une procuration pour signifier son intérêt à demeurer en poste. M. Tommy Tremblay lit la procuration. M. Marco Bondu propose M. François Guillot, représentant du Parc national des Monts-Valin (SÉPAQ). Il n'y a pas d'autre proposition. M. Guillot est proclamé élu.

Siège no 12 – Autres secteurs

Siège vacant

Mme Monique Laberge propose M. David Pagé. Il n'y a pas d'autre proposition. M. Pagé refuse sa nomination, car il vient d'entrer en poste au Zoo sauvage de Saint-Félicien et il craint ne pas avoir de temps à consacrer au CA.

M. Tommy Tremblay mentionne que le poste reste disponible pour tous ceux qui pourraient être intéressés au cours de la prochaine année.

Siège no 13 - Autres secteurs

Siège vacant

M. Marco Bondu propose Mme Martine Bergeron. Il n'y a pas d'autre proposition. Mme Bergeron, représentante du Groupe Multiconseil agricole du Saguenay-Lac-Saint-Jean refuse sa nomination.

M. Tommy Tremblay mentionne que le poste reste disponible pour tous ceux qui pourraient avoir un intérêt au cours de la prochaine année.

Siège no 14 – Autres secteurs

M. Benoît Poirauveau, administrateur sortant

M. Benoît Poirauveau est absent, mais il a fait parvenir une procuration pour signifier son intérêt à demeurer en poste. M. Tommy Tremblay lit sa procuration. Mme Josée Vermette propose M. Benoît Poirauveau. Il n'y a pas d'autre proposition. M. Poirauveau est proclamé élu.

M. Tommy Tremblay remercie les membres de leurs implications et les nouveaux administrateurs élus sont félicités par l'assemblée.

M. Tommy Tremblay met fin aux élections.

13. Varia

Il n'y a aucun point au varia.

14. Levée de l'assemblée

Résolution # AGA-220609-07

Il est proposé par M. Adrien Guibert-Barthez

Et résolu unanimement :

QUE la réunion soit levée à 17h12.